

Politique | La Rochelle : la transition énergétique au coeur des voeux de JF Fountaine



Le maire de La Rochelle Jean-François Fountaine a présenté ses vœux cette semaine, en plusieurs fois, à ses agents et aux administrés des différents quartiers de la ville. Il a terminé vendredi soir par le secteur du centre-ville et du quartier du port de La Pallice.

Côté bilan, Jean-François Fountaine s'est déclaré satisfait de l'évolution positive du marché du travail à La Rochelle, avec une baisse du chômage local en une année, et une hausse de la création d'emploi salariés. « Nous évoluons plus favorablement que le reste de la France et de la Nouvelle-Aquitaine, mais cela ne nous satisfait pas pleinement pour autant, nous devons continuer à mettre en corrélation les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent », a expliqué le maire, satisfait que ses Assises de l'emploi et les différents salons de recrutement mis en place aient porté leur fruit.

La transition énergétique sera bien évidemment au cœur des grands projets de 2019. Jean-François Fountaine a réitéré sa volonté de continuer à développer les mobilités douces, avec notamment l'augmentation du réseau cyclable qui va se concrétiser cette année dans plusieurs quartiers jusqu'alors non aménagés. « Dans quelques semaines, nous annoncerons une nouvelle tarification pour les bus, qui se fera en fonction du quotient familial », a-t-il avancé. Une nouvelle tarification de l'eau devrait également tomber prochainement, avec un abonnement au réseau d'eau qui passerait à 5€ à la place de 22€. Objectif : ne pas pénaliser par un abonnement onéreux ceux qui consomment peu d'eau. « En matière de transition énergétique, nous avons la volonté d'être exemplaire », a-t-il affirmé en rappelant l'engagement de l'agglomération à devenir un « territoire littoral urbain zéro carbone », « et cette transition doit aussi permettre la baisse des charges et des coûts dans l'habitation et les déplacements ».

Autre grand projet qui devrait marquer cette année 2019 : le chantier du Programme d'actions de préventions des inondations (PAPI) qui devrait démarrer en septembre au Port Neuf. Une réunion publique d'information est prévue le 22 janvier (heure et lieu non fixés).

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 12/01/2019

[Url de cet article](#)